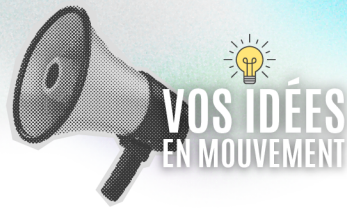


Rapport Groupe de Travail

Ruralité

Quelles stratégies pour maintenir et améliorer les services essentiels dans les zones rurales ?



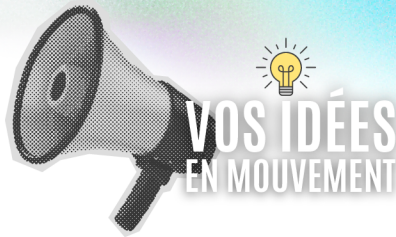


Rapport Groupe de Travail

Ruralité

Table des matières

« Vos idées en Mouvement » : une nouvelle dynamique participative inscrite dans la durée	1
Quelles stratégies pour maintenir et améliorer les services essentiels dans les zones rurales ?	3
Présentation de la Présidente de la thématique et de son équipe	4
Une année d'écoute et de contributions	6
Le mandat du Groupe de travail	10
Les recommandations	11
Et après ?	17
Annexes	19



« Vos idées en Mouvement » : une nouvelle dynamique participative inscrite dans la durée

Inscrit dans les statuts du Mouvement, le processus « **Vos idées en Mouvement** » marque une étape importante dans la manière dont nous construisons collectivement nos orientations politiques. Il consacre la volonté des Engagés de faire de la participation citoyenne un pilier permanent de l'action politique, en ancrant la réflexion dans les réalités du terrain et dans l'écoute des citoyens.

L'année 2025 a vu se dérouler la première édition de ce processus, pensé comme un laboratoire démocratique à l'échelle du Mouvement. Son ambition : rassembler les énergies et les idées des adhérents, des acteurs de terrain, des experts et des élus afin de transformer les expériences vécues et les propositions locales en recommandations politiques concrètes.

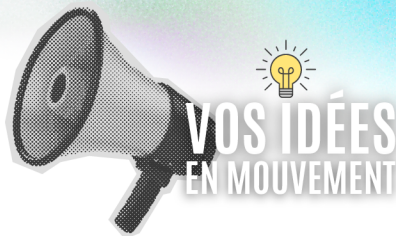
Pour cette première édition, six thématiques ont été retenues, chacune s'inscrivant dans l'une des grandes régénérations qui constituent le socle du manifeste du Mouvement. Ce choix illustre la cohérence entre la réflexion participative et la vision politique portée par Les Engagés : faire émerger, dans chaque domaine, des solutions inspirées par le terrain et orientées vers le bien commun. Cette démarche repose sur quatre étapes clés, qui structurent l'ensemble du cycle participatif :

1. Le choix démocratique des thématiques

Les adhérents du Mouvement ont désigné les sujets de réflexion prioritaires à explorer. Ces thématiques reflètent les préoccupations du moment et les grands défis sociaux, économiques et environnementaux auxquels notre société est confrontée.

2. Les échanges sur le terrain

Dans chaque bassin de vie, des événements ont été organisés pour permettre aux citoyens d'exprimer leurs idées, leurs constats et leurs propositions. Si certains rendez-vous ont pris la forme de conférences-débats plus classiques, d'autres ont expérimenté des formats plus interactifs, inspirés des méthodes d'intelligence collective. Cette diversité reflète la nouveauté de l'exercice et la volonté partagée de s'approprier progressivement les outils de participation.



En parallèle, les président-es des Groupes de Travail ont conduit des rencontres bilatérales avec des acteurs du terrain (associations, fédérations, institutions), afin d'enrichir la réflexion par une expertise thématique approfondie.

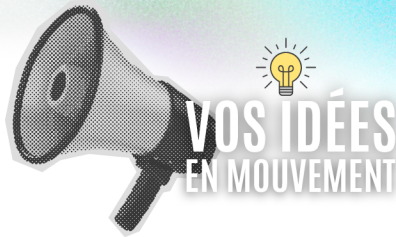
3. **L'analyse et la co-construction**

Les Groupes de Travail (GT) ont ensuite pris le relais pour analyser, structurer et traduire les contributions recueillies en recommandations politiques claires et opérationnelles. Ce travail s'appuie sur la mobilisation essentielle des président.es, véritables chevilles ouvrières de la démarche. Leur mission consiste à faire le lien entre les contributions citoyennes et le travail politique, à animer la réflexion collective au sein de leur groupe et à garantir la cohérence, la clarté et la faisabilité des propositions. Entouré.es de deux collaborateurs qui les accompagnent tout au long du processus, ils veillent à préserver l'esprit participatif de la démarche tout en assurant la rigueur nécessaire à la formulation de recommandations solides et crédibles.

4. **La restitution et la mise en action**

Les recommandations formulées par les GT sont présentées à l'Assemblée Politique pour validation, puis valorisées lors de la Convention annuelle, où elles peuvent se traduire en actions concrètes : propositions législatives, évolutions du manifeste, actions citoyennes ou prises de position publiques.

Ce rapport en témoigne : il retrace l'ensemble du chemin parcouru, depuis les débats organisés dans les bassins de vie jusqu'à la formulation des recommandations finales, en passant par les consultations bilatérales et la participation en ligne via le sondage national, qui a permis à de nombreux citoyens de contribuer à distance. En réunissant ces différentes formes d'expression (locales, expertes et en ligne), cette première édition de « Vos idées en Mouvement » illustre la richesse d'une démarche participative plurielle, où chaque voix compte et vient nourrir un projet collectif.



Quelles stratégies pour maintenir et améliorer les services essentiels dans les zones rurales ?

La ruralité occupe une place centrale dans l'équilibre territorial wallon. Près d'un tiers de la population vit dans des communes rurales, caractérisées par leur faible densité, la richesse de leurs paysages naturels et agricoles, et une forte cohésion sociale. Ces territoires participent activement à la souveraineté alimentaire, à la transition énergétique, à la préservation de la biodiversité et au maintien d'un patrimoine culturel vivant.

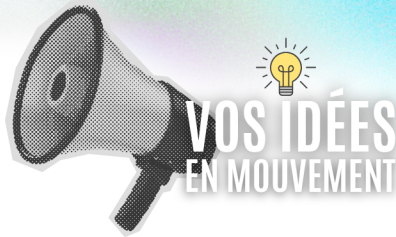
Pourtant, ils sont confrontés à une érosion progressive des services essentiels : fermetures de services publics, recul de l'offre médicale, disparition de commerces de proximité, difficultés d'accès à la mobilité et inégalités d'accès au numérique. Dans de nombreux villages, les habitants doivent parcourir plusieurs kilomètres pour des démarches courantes comme retirer de l'argent, consulter un médecin ou envoyer un colis. Ces manques fragilisent le quotidien, freinent le développement local et renforcent le sentiment d'abandon territorial.

Face à ces constats, Les Engagés plaident pour une ruralité vivante, équitable et connectée, pleinement intégrée à l'action publique. Le Mouvement propose de repenser l'organisation des services autour de guichets multiservices et de petites cités administratives locales, capables d'offrir un accueil de proximité dans chaque bassin de vie. Le renforcement de l'accès à la santé passe par la création de maisons médicales locales, le déploiement de services mobiles et le soutien à l'installation de jeunes professionnels de santé en zone rurale.

Le dynamisme des territoires dépend également de leur tissu économique et social : appui aux commerces partagés ou ambulants, développement des TPE et PME rurales, valorisation des circuits courts et des produits du terroir. Ces initiatives contribuent à recréer de l'activité et du lien au cœur des villages.

Enfin, la transition numérique et la mutualisation intelligente des services publics constituent des leviers d'égalité et d'efficacité, à condition d'en préserver la proximité et la dimension humaine.

La ruralité n'est pas un héritage figé, mais un laboratoire d'avenir, porteur de solutions concrètes pour la justice sociale, la transition écologique et la participation citoyenne.

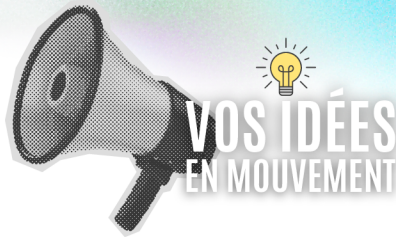


Présentation de la Présidente de la thématique et de son équipe

Au cœur du processus “**Vos idées en Mouvement**”, chaque thématique est portée par un.e président.e de Groupe de travail, entouré.e d’une petite équipe de collaborateurs. Ensemble, ils assurent la continuité entre les réflexions menées sur le terrain et la formulation de recommandations politiques structurées.

Désigné.e pour son expertise et sa connaissance approfondie du sujet, le président.e pilote la réflexion, anime les échanges au sein de son Groupe de travail et veille à la cohérence des propositions issues des bassins de vie, des rencontres bilatérales et des consultations en ligne. Il garantit que la voix des citoyens, des acteurs de terrain et des experts soit fidèlement intégrée dans les conclusions finales, afin d’enrichir durablement le projet politique du Mouvement.

Dans cette mission exigeante, le président.e est accompagné.e de deux collaborateurs : ensemble, ils participent aux événements organisés dans les bassins de vie, mènent les entretiens bilatéraux, coordonnent la rédaction du rapport final et assurent le lien constant entre le Groupe de travail et les dynamiques locales. Ce trio forme le cœur opérationnel de la démarche participative : il veille à la rigueur du travail collectif, à la fluidité du dialogue et à la fidélité du processus.



Anne Pirson, *Députée fédérale et Présidente du Groupe de travail « Ruralité »*

Fille de la terre, j'ai toujours défendu la ruralité avec force et conviction. Avant de débiter ma carrière politique, j'ai exercé, par choix, durant vingt ans, le métier de journaliste de proximité, en centrant mon travail sur toutes les particularités de la vie en zone rurale. Durant la précédente législature communale, j'ai exercé le mandat d'échevine en charge des Travaux, des Villages, du PCDR (Plan communal de dévelop-

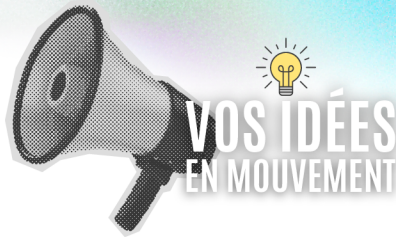
-pement rural), de l'Agriculture et de la Participation citoyenne. Habitante d'un petit hameau de la commune de Ciney (Corbion), je suis, en quelque sorte, aux premières loges de la désertification des services : fermeture de commerces de proximité, diminution du nombre de médecins généralistes, difficultés d'accès au cash, horaires réduits des guichets dans les gares, etc.

Louis Haniset, *Collaborateur parlementaire à la chambre*

En tant que collaborateur parlementaire, j'assiste Anne Pirson au quotidien dans l'exercice de son mandat de députée fédérale. Dans le cadre du groupe de travail, j'ai participé à l'ensemble des événements citoyens ainsi qu'aux entretiens bilatéraux, donnant lieu à des rapports ayant notamment servi de base à l'élaboration des recommandations finales.

Cécile Molle, *Conseillère au Département politique et Coordinatrice du processus « Vos idées en Mouvement »*

Conseillère au Département politique, je suis également la coordinatrice du processus « Vos idées en Mouvement » qui structure la réflexion politique de notre Mouvement autour de plusieurs grandes thématiques. Convaincue de la richesse du dialogue citoyen, je m'efforce au quotidien de promouvoir les pratiques participatives et d'accompagner les délégués des bassins de vie, les collaborateurs et les président.es des GT dans cette démarche de co-construction.



Une année d'écoute et de contributions

Cette section retrace l'ensemble du travail mené autour de la thématique au cours de l'année écoulée. Elle met en lumière la diversité des contributions recueillies à travers les événements organisés dans les bassins de vie, les consultations en ligne et les rencontres bilatérales menées avec les acteurs du terrain et les experts du secteur. Ces différentes étapes ont permis de faire émerger une grande richesse d'idées, de constats et de propositions, exprimées par des citoyens, des adhérents, des représentants associatifs et institutionnels, ainsi que par des professionnels de la thématique.

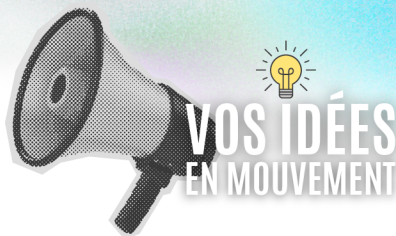
Événements dans les bassins de vie

Un premier événement consacré à la thématique de la ruralité s'est tenu dans le bassin de vie Centre-Sud (Verviers) le 14 octobre 2025. La soirée a débuté par une présentation générale des enjeux liés à la ruralité, avant de se poursuivre par un travail participatif en quatre groupes, invités à formuler des pistes de solutions à partir d'un cas concret. Les propositions élaborées par chaque groupe ont ensuite été présentées en plénière et synthétisées, puis transmises à Anne Pirson.

Les échanges ont bénéficié des interventions d'Isabelle Hansez, Martine Frenay, E. Hallot, Louis Haniset et Jean-Paul Bastin. Au total, 23 participants ont pris part à cette rencontre, contribuant activement à l'identification de leviers d'action concrets pour renforcer les services et la qualité de vie en milieu rural.

Une deuxième soirée consacrée à la thématique de la ruralité a été organisée par le bassin de vie de Ciney le 3 novembre 2025. La rencontre s'est ouverte par une introduction proposée par Anne Pirson, avant de laisser place à des échanges en petits groupes. Les participants ont été invités à réfléchir autour de plusieurs questions : ce que la ruralité évoque pour eux, les constats posés et les pistes à imaginer autour de thématiques clés telles que les soins de santé, la mobilité, l'accès aux services et aux commerces, ainsi que l'adaptation à la digitalisation. Un dernier temps a également été consacré à l'émergence d'idées d'initiatives innovantes.

Les réflexions issues des différents groupes ont ensuite été partagées en plénière, permettant une mise en commun des constats et propositions, avant la clôture de la soirée. Au total, 44 personnes ont pris part à cet événement.



Rencontres bilatérales de la Présidente

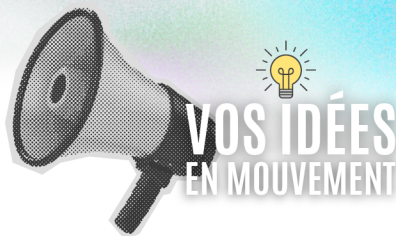
Sept entretiens bilatéraux ont été menés avec des experts de la ruralité. Le panel, particulièrement diversifié, réunissait des représentants du monde académique, d'un Parc Naturel, d'un Groupe d'Action Local (GAL), de l'Union des Villes et des Communes Wallonnes, de l'Union des Classes Moyennes (UCM), de la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) ainsi que d'une association de médecins exerçant en zone rurale. Ces entretiens avaient pour objectif de construire une analyse empirique robuste et d'identifier des pistes innovantes afin de répondre aux enjeux du maintien des services essentiels en zone rurale.

L'analyse croisée des discours a permis de faire émerger quatre thématiques principales, ainsi que plusieurs constats partagés par une large majorité des interlocuteurs.

La première thématique ressortie des entretiens est la mobilité, qui est apparue comme l'enjeu majeur dans une grande partie des entretiens. Son caractère transversal en fait un préalable indispensable à l'accès aux autres services essentiels. Les experts soulignent une offre de transport public insuffisante en zone rurale ainsi que de fortes inégalités territoriales, notamment entre les villages disposant d'une gare et ceux qui en sont dépourvus. Plus de 40% des demandeurs d'emploi ne disposent pas d'un permis de conduire, faisant de la mobilité un frein à l'inclusion et à l'insertion socio-professionnelle. Les pistes privilégiées par les experts reposent sur une mobilité multimodale (bus express, transport à la demande, vélo, autopartage, taxis sociaux), car le seul développement des transports en commun et de la mobilité douce de manière isolée ne permettra pas de résoudre le problème. Les communes, et différentes organisations para et supra-communales ont un rôle à jouer dans l'expérimentation de dispositifs innovants.

L'accès aux soins de santé constitue un second enjeu majeur, accentué par le vieillissement de la population et la pénurie croissante de médecins généralistes en zone rurales. Les dispositifs incitatifs existants sont jugés utiles mais peu déterminants dans le choix d'installation des jeunes médecins. Ceux-ci privilégient des conditions de travail favorables, le travail en groupe ainsi qu'un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie privée. Le développement des maisons médicales, l'accueil et la rétention des stagiaires ainsi que l'intégration dans la vie locale apparaissent comme des leviers déterminants.

Le maintien des commerces et services de proximité est également identifié comme un levier essentiel à la vitalité économique et sociale des territoires ruraux. Les experts font toutefois le constat d'une fragilisation du tissu commercial, notamment en raison de difficultés de transmission d'entreprise et du manque de formation des élus locaux aux enjeux économiques.



Les entretiens révèlent l'importance de renforcer l'accompagnement des communes, le rôle des agences de développement local (ADL), et de privilégier la préservation des cellules existantes. La création de pôles multiservices, à l'instar des "Tiers-Lieux", est également identifiée comme une piste à mener.

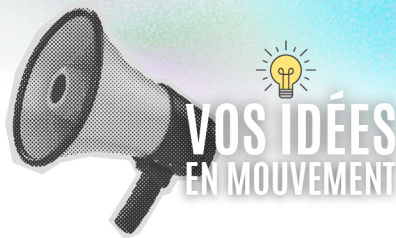
Enfin, les entretiens mettent en évidence une fracture numérique persistante en zone rurale, tant en matière d'infrastructures que d'accès aux services publics numériques. Ce constat renforce les inégalités territoriales et sociales et limite l'accès à de nombreux services essentiels. L'amélioration de la couverture numérique doit s'accompagner du maintien d'alternatives comme les guichets physiques afin de garantir l'accessibilité aux services essentiels.

Au-delà de ces thématiques sectorielles, un constat transversal s'impose : le manque de vision globale et supra-communale. De nombreux projets sont pensés à l'échelle communale, ce qui peut entraîner une fragmentation des initiatives et une concurrence néfaste entre communes voisines. À l'inverse, les GAL, Parcs Naturels et Provinces sont identifiés comme des acteurs clés pour porter une approche à une échelle plus large, plus cohérente et plus efficace, afin de renforcer durablement le maintien des services essentiels en zone rurale.

Consultations en ligne

L'analyse croisée des réponses au sondage met en évidence des priorités largement partagées, tout en révélant des différences significatives selon l'âge et, dans une moindre mesure, selon le genre. Tous profils confondus, les enjeux liés à la mobilité et à l'accès aux soins apparaissent comme centraux, confirmant qu'il s'agit de déterminants structurels de l'égalité territoriale en milieu rural. Ces deux dimensions traversent l'ensemble des réponses, indépendamment du genre, et deviennent de plus en plus prégnantes avec l'avancée en âge, ce qui renforce l'idée que la perte ou la fragilisation de la mobilité individuelle accentue fortement la dépendance aux services publics et aux infrastructures collectives.

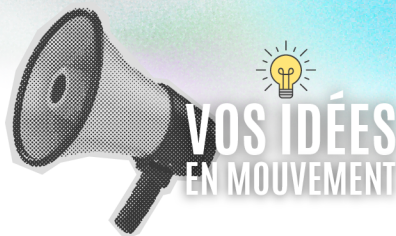
Du point de vue des tranches d'âge, les 16–25 ans expriment des préoccupations relativement plus équilibrées, avec une attention portée à l'accès aux soins et à l'offre éducative (écoles, crèches), mais une sensibilité moindre aux questions de services administratifs ou de lien social structuré. Les 26–45 ans se distinguent par une forte attention aux transports publics, aux commerces de proximité et aux services liés à la vie quotidienne, ce qui reflète les contraintes combinées de la vie professionnelle et familiale.



Les 46–64 ans et les 65 ans et plus accordent une priorité très marquée aux transports publics et à l'accès aux soins, tout en exprimant davantage de préoccupations concernant les services administratifs, les espaces culturels et le maintien du lien social, soulignant le rôle de ces services dans le maintien de l'autonomie et de la qualité de vie à long terme.

L'analyse selon le genre montre des tendances globalement convergentes, mais avec certaines nuances. Les femmes apparaissent légèrement plus sensibles aux enjeux liés aux services de proximité, à l'accompagnement et au maintien de services accessibles localement, ce qui peut s'expliquer par une plus grande exposition aux tâches de soin, d'accompagnement familial ou administratif. Les hommes, quant à eux, expriment davantage leurs préoccupations autour des transports et de l'organisation territoriale des services, notamment dans les tranches d'âge intermédiaires et élevées. Ces différences ne constituent pas des oppositions, mais renforcent l'idée que les politiques rurales doivent intégrer une lecture genrée et générationnelle des besoins.

Enfin, l'ensemble des réponses tendent à confirmer que les habitants des zones rurales ne perçoivent pas les services de proximité de manière isolée, mais dans une logique systémique : mobilité, soins, commerces, numérique et lien social sont perçus comme étroitement interdépendants. Les résultats du sondage viennent ainsi renforcer les conclusions des bassins de vie et justifier une approche par axes structurants, territorialisés et différenciés selon les publics, plutôt qu'une accumulation de mesures sectorielles.



Le mandat du Groupe de travail

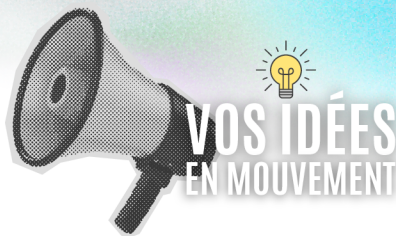
Le Groupe de travail constitue le dernier maillon du processus participatif. Son mandat est clair : transformer les contributions locales, en ligne et expertes en recommandations politiques claires, opérationnelles et fidèles à la parole citoyenne.

Appuyé par la présidente et son équipe, ainsi que par un nombre restreint de personnes venues contribuer à la réflexion, le groupe analyse les apports issus des événements organisés dans les bassins de vie, du sondage en ligne et des rencontres bilatérales. Il veille à préserver l'esprit des propositions formulées, à en garantir la traçabilité : chaque recommandation devant pouvoir être reliée à une contribution citoyenne, associative ou experte, et à les inscrire dans une perspective réaliste et stratégique.

Le Groupe de travail n'invente rien ex nihilo : il s'appuie sur la matière déjà collectée pour la structurer, la hiérarchiser et la traduire dans un langage politique accessible. Grâce à leur expertise, ses membres peuvent également situer ces propositions dans le contexte plus large des politiques existantes ou des initiatives passées, afin d'en renforcer la cohérence et la portée. Leur mission consiste ainsi à donner forme et lisibilité à la richesse des échanges citoyens, en transformant des idées souvent simples ou intuitives en orientations politiques concrètes et crédibles pour la suite du processus.

Composition du groupe de travail "Ruralité"

- **Anne Pirson** : Députée fédérale – Présidente du Groupe de travail « Ruralité »
- **Louis Haniset** : Collaborateur parlementaire à la chambre
- **Cécile Molle** : Conseillère au Département politique
- **Nadège Dumont** : déléguée à la réflexion politique du bassin de vie de Ciney.



Les recommandations

Les recommandations présentées ci-dessous sont organisées en sous-catégories thématiques, afin de refléter la diversité des enjeux identifiés et de garantir une lecture claire et structurée des propositions formulées dans le cadre de cette thématique. Elles sont issues d'un croisement approfondi entre les contributions recueillies lors des événements organisés dans les bassins de vie, les rencontres bilatérales avec les acteurs de terrain et les résultats du sondage en ligne.

Les 11 recommandations retenues sont celles qui ont rencontré le plus large écho, de manière convergente, à la fois dans les échanges locaux, les consultations bilatérales et le sondage en ligne. Elles traduisent les priorités exprimées par les citoyens et les acteurs de terrain, tout en proposant des orientations territorialisées, opérationnelles et cohérentes pour renforcer la qualité de vie et l'accès aux services en milieu rural.

Accès aux soins de santé

1. Structurer une offre de soins collective et attractive en milieu rural.

Déployer une stratégie territoriale de lutte contre les pénuries de soins en milieu rural, fondée sur le développement de structures collectives favorisant à la fois l'installation durable des professionnels et l'accueil des médecins en formation.

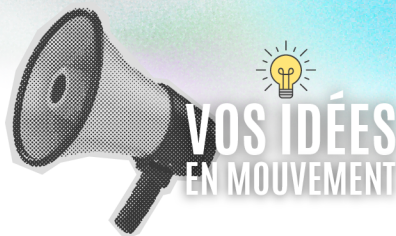
Dans ce cadre, soutenir au niveau fédéral une politique de libération ciblée de numéros INAMI, assortie d'un mécanisme d'orientation prioritaire vers les zones en pénurie, notamment rurales. Ce dispositif renforcerait l'axe incitatif de la politique d'installation, sans caractère contraignant pour les praticiens, tout en favorisant une meilleure adéquation entre besoins territoriaux et capacités d'installation.

- Volet 1 – Cabinets pluridisciplinaires ruraux

Soutenir le déploiement de cabinets pluridisciplinaires intégrés à ProxiSanté, implantés sur base d'une cartographie dynamique des besoins et articulés avec les enjeux de mobilité.

Ces structures pourraient constituer des points d'ancrage privilégiés pour l'installation des praticiens bénéficiant de nouveaux numéros INAMI orientés vers les zones en pénurie, en leur offrant un cadre collectif, sécurisé et attractif.

Pour une lecture croisée des recommandations et des éléments issus des échanges, voir le tableau de synthèse présenté en annexe, p22.



- Volet 2 – Co-working médical et stages

Promouvoir la création d'espaces de co-working médical en zones de pénurie, en lien avec des maîtres de stage reconnus, afin de renforcer l'attractivité des stages et faciliter l'installation progressive des jeunes professionnels.

Les résultats du sondage confirment que l'accès aux soins constitue une priorité centrale pour l'ensemble des répondants, et devient particulièrement déterminant avec l'avancée en âge, renforçant la pertinence d'une offre de soins de proximité structurée et collective.

2. Déployer des dispositifs de soins mobiles en milieu rural.

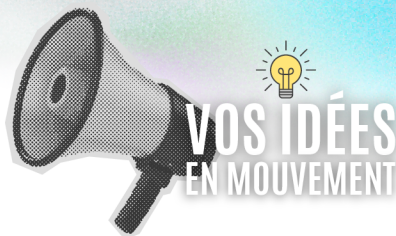
Développer des structures de soins mobiles en milieu rural (bus médicaux, équipes de soins itinérantes), intégrées au dispositif ProxiSanté et financées en partenariat avec l'INAMI, afin d'assurer une présence régulière de soins de première ligne dans les villages isolés, sur base d'une cartographie territoriale des besoins.

Le sondage met en évidence une dépendance accrue aux services collectifs lorsque la mobilité individuelle diminue, ce qui conforte l'intérêt de dispositifs de soins mobiles pour les villages les plus isolés.

3. Renforcer la gouvernance locale de la santé en milieu rural.

Encourager les communes rurales à se doter d'une gouvernance locale de la santé (désignation d'un échevin ou référent santé, diagnostic territorial régulier, coordination locale des plages de consultation et de l'attractivité médicale), en articulation avec ProxiSanté et les acteurs de la première ligne.

Le sondage met en évidence une interdépendance forte entre mobilité, soins et services, ce qui conforte la nécessité d'une gouvernance locale capable de coordonner ces enjeux à l'échelle territoriale.



Mobilité

Considérant que la Région wallonne est actuellement engagée dans la révision du contrat de service public encadrant les transports publics, cette période constitue une fenêtre d'opportunité stratégique pour renforcer la prise en compte des réalités rurales dans les orientations futures.

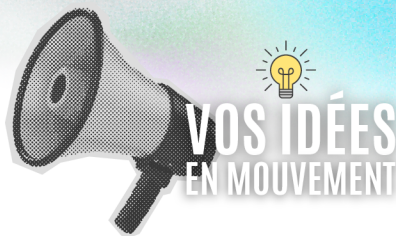
Dans cette perspective, la création d'un comité des usagers, représentatif des bassins de vie et incluant spécifiquement des représentants des zones rurales, pourrait permettre d'assurer un retour structuré et régulier sur l'adéquation de l'offre de transport aux besoins territoriaux, et d'améliorer la qualité du service public dans une logique de co-construction.

4. Structurer une gouvernance territoriale de la mobilité et de l'aménagement rural rurale par bassin de vie.

Élaborer des plans de mobilité rurale par bassin de vie, fondés sur un diagnostic territorial partagé, et soutenir une gouvernance locale et supra-communale de la mobilité, afin de coordonner les transports publics et les solutions de proximité (transport à la demande, taxis collectifs, covoiturage, minibus locaux, mobilité sociale), et garantir l'accès effectif aux soins, à l'emploi et aux commerces.

Ces plans devront être articulés avec les politiques de logement et d'aménagement du territoire, en veillant à favoriser le développement de zones d'habitat intégrées (logements pour personnes âgées, jeunes et publics fragilisés) situées à proximité immédiate des services essentiels (soins, commerces, transports), et en assurant une vigilance accrue lors de l'octroi des avis urbanistiques afin d'éviter l'isolement résidentiel.

Les réponses au sondage soulignent le rôle central de la mobilité dans l'accès aux soins, à l'emploi et aux services, en particulier pour les publics plus âgés, ce qui renforce la nécessité d'une organisation territorialisée et coordonnée de la mobilité rurale.



Services publics et commerces de proximité

5. Renforcer les compétences locales pour soutenir les commerces et services de proximité en milieu rural.

Développer et structurer des dispositifs de formation et d'accompagnement à destination des élus, administrations locales et commerçants, en s'appuyant notamment sur les agences de développement local, afin de professionnaliser le commerce de proximité et de renforcer l'attractivité et la pérennité des centres et villages ruraux.

- Volet 1 – Décideurs locaux

Renforcer la formation et l'accompagnement des élus et administrations locales sur les enjeux du commerce et des services de proximité, afin de fonder les décisions sur des données partagées et une vision territoriale cohérente.

- Volet 2 – Acteurs économiques

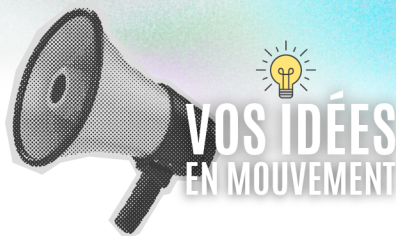
Développer des programmes de formation à destination des commerçants, en particulier en milieu rural, afin de soutenir la transmission, la professionnalisation, l'accès aux primes et l'adaptation des commerces aux réalités locales.

Le sondage montre que les commerces et services de proximité constituent un enjeu majeur pour les 26–45 ans, reflétant les contraintes de la vie familiale et professionnelle en milieu rural, et renforçant l'importance de décisions locales objectivées et cohérentes.

6. Déployer des services publics itinérants en milieu rural.

Développer des services publics itinérants (administration, aide sociale, accompagnement numérique), en articulation avec les services existants, afin de garantir une présence régulière, accessible et humaine des services publics dans les villages ruraux les plus isolés.

Les répondants plus âgés expriment une attention accrue aux services administratifs et à leur accessibilité, ce qui conforte l'intérêt de services publics itinérants pour maintenir l'autonomie en milieu rural.



7. Soutenir les circuits courts et les formes mobiles de commerce en milieu rural.

Soutenir le développement des coopératives locales, commerces ambulants, des centres alimentaires et marchés tournants, en les intégrant aux PCDR (Programme communal de développement rural) et aux stratégies communales, afin de garantir une offre alimentaire et commerciale de proximité dans les villages ruraux.

Le sondage confirme l'importance des commerces de proximité dans la vie quotidienne, en particulier pour les ménages d'âges actifs, renforçant la pertinence de formes de distribution souples et adaptées aux réalités rurales.

8. Soutenir les réseaux de voisinage et l'entraide locale en milieu rural.

Via notamment le PCDR, soutenir la création de réseaux d'entraide villageois (visites bénévoles, référents locaux, relais de proximité), via un financement léger, une coordination communale et une reconnaissance dans les politiques de cohésion sociale, afin de renforcer le lien social et de lutter contre l'isolement en zones rurales.

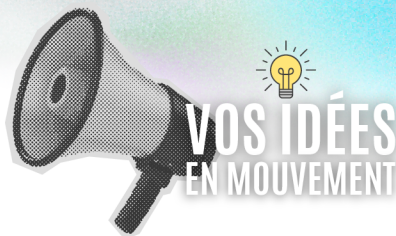
Les préoccupations liées au maintien du lien social et à la qualité de vie augmentent avec l'âge dans le sondage, ce qui renforce la pertinence de réseaux d'entraide locale pour lutter contre l'isolement en zones rurales.

Ruralité numérique

9. Déployer un plan « Ruralité numérique » territorialisé.

Mettre en place un plan "Ruralité numérique" par bassin de vie, fondé sur une cartographie des zones blanches, des obligations renforcées pour les opérateurs (en articulation avec l'IBPT et le niveau fédéral) et un soutien régional ciblé, afin de garantir une connectivité minimale, stable et équitable à l'ensemble des habitants des zones rurales.

Si le numérique n'est pas exprimé comme une priorité isolée dans le sondage, il apparaît comme un levier transversal conditionnant l'accès aux services, ce qui conforte la nécessité d'une connectivité minimale garantie en milieu rural.



10. **Renforcer l'accompagnement numérique de proximité en milieu rural.**

Déployer un réseau territorial d'espaces publics numériques et de bus numériques ruraux, en s'appuyant sur les maisons de village, bibliothèques et tiers-lieux, avec des médiateurs numériques et des ateliers intergénérationnels, afin de garantir un accompagnement humain et accessible à la digitalisation dans les zones rurales.

Les préoccupations exprimées dans le sondage en ligne autour des services administratifs et de l'autonomie, particulièrement chez les publics plus âgés, renforcent l'importance d'un accompagnement numérique humain et de proximité.

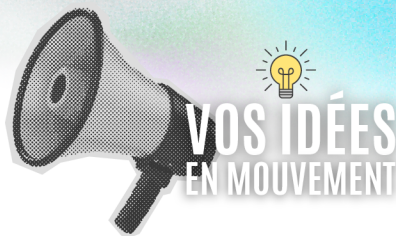
Gouvernance multi-niveaux et coordination territoriale

11. **Aborder de manière pragmatique les fusions volontaires de communes.**

Aborder sans tabou la question des fusions volontaires de communes, en les encourageant lorsqu'elles reposent sur un projet territorial clair, construit de manière concertée avec les communes concernées et leurs habitants, et en les articulant avec d'autres formes de coopération supra-communale, afin de renforcer les capacités locales sans affaiblir l'identité, la proximité des services ni les dynamiques existantes.

Au-delà des seules fusions, encourager explicitement les communes d'un même bassin de vie à se regrouper pour identifier ensemble leurs besoins prioritaires (mobilité, logement, soins, commerces) et gouverner avec une vision stratégique partagée, permettant une planification cohérente des infrastructures et des services à l'échelle pertinente du territoire.

La lecture systémique des enjeux exprimée dans le sondage renforce la pertinence d'outils de gouvernance souples et adaptées aux réalités locales, telles que les coopérations ou fusions volontaires fondées sur des projets partagés.



Et après ?

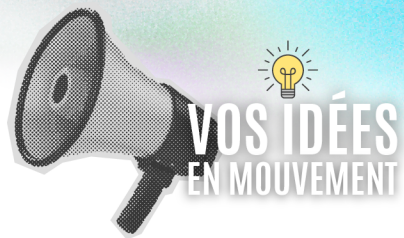
Ce rapport est avant tout le résultat d'un engagement collectif. La première édition de **Vos idées en Mouvement** a mobilisé, tout au long de l'année, de nombreuses personnes qui ont accepté de donner de leur temps, de partager leurs expériences, d'exprimer leurs attentes et de confronter leurs points de vue. Citoyennes et citoyens, participantes et participants aux événements locaux, délégué.es des bassins de vie, président.es de thématiques, équipes de soutien et de coordination : chacune et chacun a contribué à faire de ce processus un espace de réflexion vivant, ancré dans les réalités du terrain. Leur implication constitue la véritable richesse de cette démarche.

Les travaux présentés dans ce rapport témoignent de la qualité des échanges menés et de la diversité des regards qui ont nourri la réflexion. Ils traduisent une volonté commune de dépasser les constats pour formuler des recommandations concrètes, porteuses de sens et directement reliées aux enjeux vécus localement. Ce travail collectif a trouvé une première reconnaissance publique lors de la matinée de restitution organisée à Namur le 7 février 2026, qui a permis de valoriser le chemin parcouru et de mettre en lumière la cohérence d'ensemble du processus.

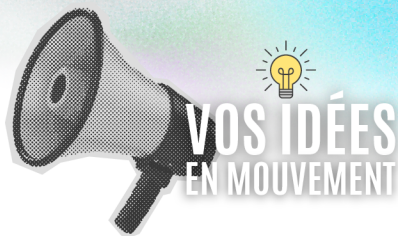
Les recommandations issues de cette première édition ne constituent pas une fin en soi. Elles ont vocation à vivre, à circuler et à nourrir l'action du Mouvement. Leur validation par l'Assemblée Politique du 2 mars 2026 marque une étape importante : elle consacre l'appropriation politique du travail réalisé et ouvre la voie à sa mise en œuvre concrète.

S'ouvre désormais un temps plus long de valorisation. Les conclusions de **Vos idées en Mouvement** pourront inspirer les travaux internes du Mouvement, alimenter des propositions législatives ou des initiatives parlementaires, contribuer à l'évolution des positions politiques, mais aussi nourrir le débat public et les dynamiques locales dans les bassins de vie. Cette phase vise à prolonger l'engagement initié, en donnant une portée durable aux échanges et aux idées formulées.

Avec cette étape, la première édition de Vos idées en Mouvement arrive à son terme. Elle a permis d'expérimenter une démarche participative ambitieuse et de poser les bases d'un dialogue renforcé entre citoyens, acteurs de terrain et responsables politiques. Un travail d'évaluation est en cours afin d'en tirer les enseignements nécessaires et d'améliorer encore le dispositif.



Ces enseignements nourriront la préparation de la deuxième édition du processus, dont le lancement est prévu au premier trimestre 2026. L'objectif est clair : consolider cette dynamique collective, renforcer la reconnaissance des contributions de chacune et chacun, et continuer à faire de **Vos idées en Mouvement** un levier structurant de la réflexion et de l'action politique du Mouvement.

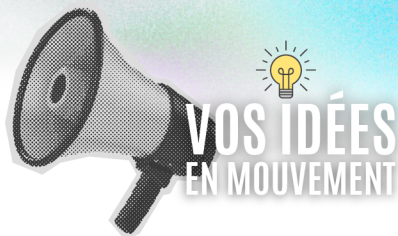


Annexes

Résultats détaillés du sondage en ligne

Question fermée 1 : Selon vous, quels sont les services de proximité les plus urgents à renforcer dans les communes rurales ? (Choix multiples)

Accès aux soins médicaux	70.8%
Connexion internet haut débit	29.2%
Transports publics	83.3%
Commerces de proximité	54.2%
Services administratifs	25%
Ecoles et crèches	33.3%
Espaces culturels et de loisirs	25%

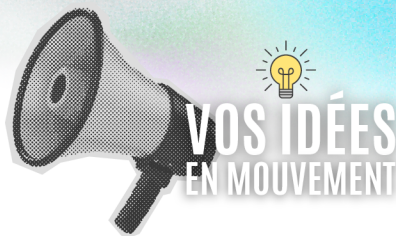


Question fermée 2 : Quel type de solution vous semble le plus adapté pour maintenir les services dans les villages ? (Choix unique)

Maintien de lieux physiques classiques (ex : bureau de poste)	25%
Création de lieux multiservices partagés	50%
Développement de services mobiles	20.8%
Numérisation des services avec accompagnement	8.3%

Question fermée 3 : Seriez-vous prêt(e) à vous impliquer (même ponctuellement) dans des projets locaux visant à maintenir des services dans votre commune ? (Choix unique)

Pas du tout d'accord	8.3%
Plutôt en désaccord	4.2%
Pas d'avis	12.5%
Plutôt d'accord	50%
Tout à fait d'accord	29.2%

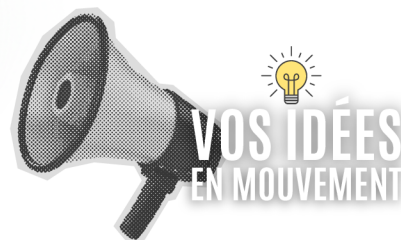


Question ouverte : Avez-vous connaissance d'une initiative locale inspirante (dans votre commune ou ailleurs) qui pourrait être reproduite pour maintenir ou améliorer les services en milieu rural ?

Les répondants ont partagé plusieurs initiatives locales inspirantes visant à renforcer les services en milieu rural. Parmi celles-ci, la Proxi-Clinique de Bastogne illustre une manière d'améliorer l'accès aux soins de proximité, tandis que le Numéribus d'Anhée/Yvoir et les assistants numériques administratifs montrent comment lutter contre la fracture numérique en offrant un accompagnement humain et mobile aux citoyens. Plusieurs personnes soulignent également l'intérêt du transport à la demande, comme les expériences pilotes du TEC Namur-Luxembourg, ou encore de l'utilisation de petits bus mieux adaptés aux réalités rurales.

D'autres initiatives mettent en avant l'importance du tissu économique et social local : Carolostore ou d'autres coopératives en circuits courts démontrent comment des modèles participatifs peuvent soutenir les producteurs, dynamiser l'économie locale et redonner du pouvoir d'action aux habitants. Les commerces hybrides (épiceries proposant en plus un service postal, un distributeur de billets ou la vente de titres de transport) apparaissent aussi comme des solutions concrètes pour maintenir des services essentiels au cœur des villages.

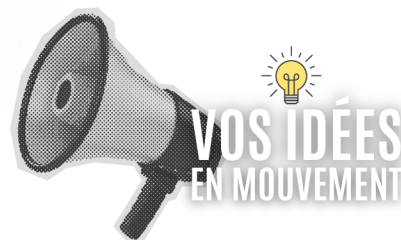
Enfin, certains témoignages pointent le besoin de soutenir davantage l'initiative citoyenne et associative en milieu rural : la création de magasins d'indépendants, la multiplication des modèles coopératifs, ou encore l'importance de ne pas freiner les propositions locales rappelant que l'autonomie des habitants dépend directement du maintien de ces services de proximité.



Annexes

Articulation des recommandations avec les actions existantes par niveau de pouvoir

Recommandations	Niveau de pouvoir	Ministre(s) compétent.e(s)	Ce qui a déjà été fait/acquis
Structurer une offre de soins collective et attractive en milieu rural	Fédéral / Région / Communes	Santé, Affaires sociales, Aménagement du territoire, Pouvoirs locaux	Partiellement existant : maisons médicales, ProxiSanté, incitants INAMI ; couverture inégale en zones rurales, peu territorialisée
Déployer des dispositifs de soins mobiles en milieu rural	Fédéral / Région / Communes	Santé, Affaires sociales	Expérimental / ponctuel : initiatives locales ou pilotes, pas de stratégie structurée ni pérenne
Renforcer la gouvernance locale de la santé en milieu rural	Communes / Région	Santé, Pouvoirs locaux	Angle mort relatif : coordination locale peu formalisée, dépend fortement de l'initiative communale
Structurer une gouvernance territoriale de la mobilité et de l'aménagement rural par bassin de vie	Région / Communes / Intercommunales	Mobilité, Pouvoirs locaux	Fragmenté : plans communaux existants, faible coordination supra-communale spécifique au rural
Renforcer les compétences locales pour soutenir les commerces et services de proximité en milieu rural	Région / Communes	Économie, Pouvoirs locaux, Formation	Partiellement couvert : aides économiques existantes, peu de formation ciblée pour élus et commerçants ruraux
Déployer des services publics itinérants en milieu rural	Région / Communes / CPAS	Fonction publique, Action sociale, Numérique	Marginal / localisé : projets pilotes (bus administratifs, permanences), pas de déploiement systémique



Recommandations	Niveau de pouvoir	Ministre(s) compétent.e(s)	Ce qui a déjà été fait/acquis
Soutenir les circuits courts et les formes mobiles de commerce en milieu rural	Région / Communes	Agriculture, Économie, Développement rural	Déjà présent mais dispersé : aides aux circuits courts, faible articulation avec PCDR et mobilité
Soutenir les réseaux de voisinage et l'entraide locale en milieu rural	Communes / Région	Action sociale, Cohésion sociale	Faiblement structuré : initiatives associatives existantes, peu de reconnaissance politique et de financement léger
Déployer un plan « Ruralité numérique » territorialisé	Fédéral / Région	Numérique, Télécoms, Aménagement du territoire	Incomplet : plans haut débit existants, persistance de zones blanches, obligations opérateurs peu contraignantes
Renforcer l'accompagnement numérique de proximité en milieu rural	Région / Communes	Numérique, Inclusion sociale	Partiellement existant : EPN et actions locales, manque de couverture rurale continue
Aborder de manière pragmatique les fusions volontaires de communes	Région	Pouvoirs locaux, Gouvernance territoriale	Cadre juridique existant, mais freins politiques et culturels importants, peu d'accompagnement stratégique